

2^{ème} année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2013

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)
Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Lundi 2 septembre	De 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT ADMINISTRATIF	Mardi 3 septembre	de 10h00 à 13h00	Salles 9 à 13

Filière « Carrières judiciaires » :

PROCEDURE CIVILE	Lundi 2 septembre	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT PENAL	Lundi 2 septembre	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Filière « Entreprises » :

DROIT COMMERCIAL	Lundi 2 septembre	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT FISCAL	Lundi 2 septembre	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT SOCIAL	Mardi 3 septembre	de 10h00 à 13h00	Salles 9 à 13

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignements empêche la capitalisation de l'unité concernée.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 15 juillet 2013 à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr.

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **16 septembre 2013**

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu **SOUS TOUTES RESERVES** le jeudi 19 septembre et le vendredi 20 septembre 2013.

Le 20 juin 2013
Le secrétariat de la Capacité en Droit